

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18ème
Nom de site		Numéro	T10987
Adresse du site	6, rue Francoeur	Hauteur	R+8 (40.75m)
Bailleur de l'immeuble	CDC Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G avec partage 4G/5G (2100MHz) par 3 antennes entrelacées 2G/3G/4G/5G avec ajout de la fréquence 3500MHz (5G)		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	17/09/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/09/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/11/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de ce quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G/5G par 3 nouvelles antennes 2G/3G/4G/5G (fréquences 700/800/900/1800/2600MHz et 2100MHz partage 4G/5G ainsi que le 3500MHz pour la 5G), orientées vers les azimuts 0, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° < 2V/m; 120° < 3V/m; 240° < 4V/m 5G (3500): 0° < 1V/m; 120° < 2V/m; 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	41.60m en faisceau fixe et en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables sans changement visuel
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied des antennes, et invisibles depuis la rue.

Date :
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANT	107 rue Marcadet 75018 Paris	19 m	Non	70m	< 1 V/m
PARTENAIRE CRECHE	112 Q rue Marcadet 75018 Paris	19m	Non	91m	< 1 V/m

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANT	107 rue Marcadet 75018 Paris	19 m	Non	70m	< 1 V/m
PARTENAIRE CRECHE	112 Q rue Marcadet 75018 Paris	19m	Non	91m	< 1 V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Pas de vis-à-vis dans les 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 6 RUE FRANCOEUR 75018 PARIS-18E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 6 RUE FRANCOEUR 75018 PARIS-18E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Pas de modification visuelle



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 240°

